

Québec ::

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION SUR
L'EVALUATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES EN
1974 (Deuxième tranche).



360200
0074006

73. 10

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION SUR
L'EVALUATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES EN
1974 (Deuxième tranche).

Conseil des universités
Québec, le 25 mars 1974

73.10

1. L'opération "nouveaux programmes" 1974

Le 30 janvier dernier, le Conseil des universités faisait parvenir au ministre de l'Education ses recommandations quant à la première tranche des programmes évalués pour 1974. Il livre ci-après les résultats de l'évaluation de la deuxième tranche; les recommandations du Conseil portent sur six programmes. Les résultats de l'évaluation d'une autre série de programmes seront adressés plus tard au ministre.

Pour chacun des programmes dont l'implantation est recommandée dans le présent avis, la nomenclature devrait en être revue à la suite des travaux en cours sur la question au Comité des programmes et le financement devrait être vu à la lumière de l'ensemble des projets approuvés.

Les recommandations qui suivent ont été adoptées par le Conseil lors de sa cinquante et unième séance, le 21 mars 1974.

2. Recommandations du Conseil

2.1 PROJET EXPERIMENTAL DE FORMATION DES MAITRES POUR L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL (PERFORMA) - Université de Sherbrooke

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education d'approuver ce projet de l'Université de Sherbrooke pour une période expérimentale de trois ans.

Les grandes lignes du projet sont exposées ci-après, en annexe, section 1.

2.2 MAITRISE EN TECHNOLOGIE EDUCATIVE - Université de Sherbrooke

Comme le Comité des programmes, le Conseil des universités recommande que soit refusé ce programme de maîtrise en technologie éducative.

Le sommaire de ce projet et les raisons qui motivent son refus sont exposés dans la section 2 de l'annexe ci-jointe.

2.3 BACHELOR OF EDUCATION (TEACHING ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE)
- Sir George Williams University

Le Conseil des universités recommande d'approuver ce projet de Bachelor of Education présenté par l'Université Sir George Williams.

Le sommaire du programme, ainsi que les recommandations du Comité des programmes sont contenus dans la section 3 de l'annexe ci-jointe.

2.4 MAITRISE EN SCIENCES DE LA TERRE (GEOLOGIE DU QUATERNaire) -
Université du Québec à Montréal

Le Conseil des universités recommande l'approbation de ce programme. Le sommaire de celui-ci et l'avis du Comité des programmes figurent dans la section 4 de l'annexe ci-jointe.

2.5 BACCALAUREAT EN TECHNOLOGIE - Université du Québec, Ecole supérieure de technologie

Le Conseil des universités recommande:

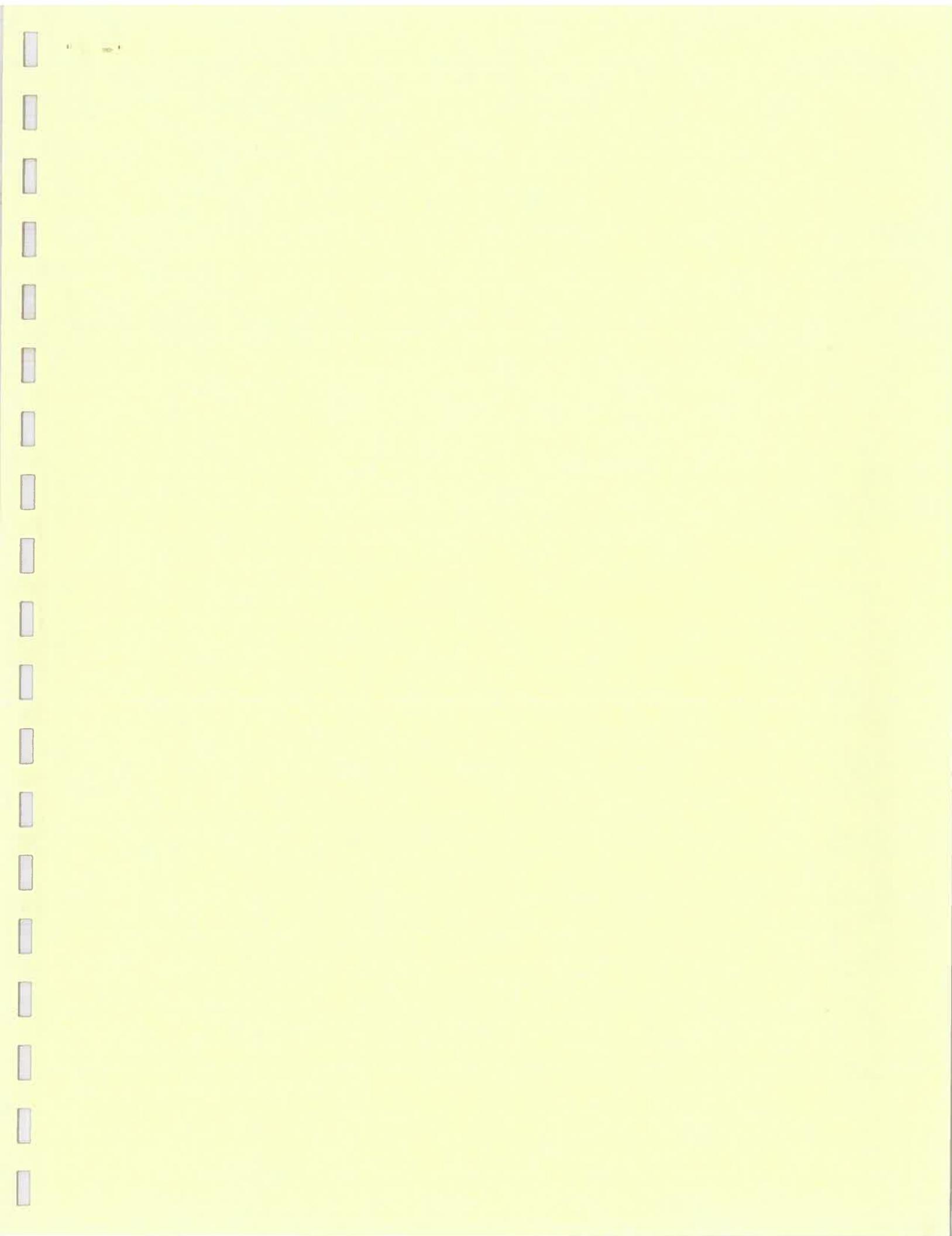
- (a) QUE soit approuvée l'implantation dans les meilleurs délais du programme de baccalauréat en technologie de l'Ecole supérieure de technologie de l'Université du Québec;
- (b) QUE, préalablement à cette implantation, l'Université du Québec satisfasse aux conditions énoncées par le Comité des programmes, particulièrement en ce qui a trait à l'engagement d'un noyau de professeurs et de personnel de cadre, d'une part, et à la révision de certains points du programme, d'autre part.

Le sommaire du programme et l'avis du Comité des programmes figurent ci-après, dans la section 5 de l'annexe.

2.6 PROGRAMME D'ETUDES SPECIALISEES EN MEDECINE FAMILIALE - Université Laval

Le Conseil des universités recommande d'approuver pour trois ans, et sur une base temporaire et expérimentale, le programme précité.

Le sommaire de celui-ci et l'avis du Comité des programmes figurent dans la section 6 de l'annexe ci-jointe.



ANNEXE

SOMMAIRE DES PROJETS DE PROGRAMME
ET
AVIS DU COMITE DES PROGRAMMES

RESUME DU DOSSIER PERFORMA

Pour autant que la formation des maîtres est vue sous un angle réellement professionnel, il appartient à l'université d'y correspondre. Cette profonde conviction nous a incité à poursuivre des efforts intensifs en vue de préciser les fonctions qui se diversifient graduellement en milieu collégial et travailler à en préciser les exigences de formation.

Ainsi, l'esprit du projet PERFORMA s'est défini dans le respect des principes qui ont présidé à l'établissement des droits et devoirs de l'université face à la formation des maîtres, conformément à la volonté des auteurs du Rapport Parent, du Plan Langevin-Wallon et des Avis du Conseil supérieur de l'éducation sur une politique de la formation des maîtres.

Toutefois, avant de procéder à l'établissement de plans de formation ou de perfectionnement pour les maîtres du collégial, il fallait d'abord s'assurer de bien comprendre ce qu'est le milieu collégial, ce qu'il devient, comment les réalités humaines, physiques, pédagogiques et sociales s'articulent entre elles. C'est pourquoi nous avons donné à la première phase de notre mission ("contribuer au développement de l'enseignement collégial") l'allure d'une recherche-action sur le perfectionnement (formation pédagogique) des maîtres en exercice.

Cette recherche-action s'articule autour d'une structure pédagogique qui recouvre un processus, et un profil d'objectifs, tous deux axés sur l'expérience pratique de l'enseignement.

Le processus comporte quatre phases:

- 1) diagnostic
- 2) choix d'objectifs et d'activités
- 3) réalisation d'activités
- 4) évaluation, follow-up

SECTION 1

PROJET EXPERIMENTAL DE FORMATION DES MAITRES POUR
L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL
(Université de Sherbrooke)

Le profil d'objectifs dégage six dimensions:

- 1) situation d'apprentissage
- 2) relations humaines
- 3) média d'information
- 4) modes d'apprentissage de l'adolescent et de l'adulte
- 5) environnement sociologique
- 6) formation continue

Le projet PERFORMA doit durer 3 ans et accueillir un maximum de 90 prof-étudiants admis en bloc de 30 à 3 départs successifs (ch. trimestre de la 1ère année).

Ce projet requiert la participation des divers organismes et facultés de l'Université ainsi que la collaboration des divers collèges impliqués. Ces derniers seront représentés au sein du projet par leur consultant pédagogique qui formeront avec quatre professeurs le groupe de recherche-action. Les fonctions assumées par le groupe de recherche-action sont: la coordination, la recherche, l'encadrement et l'enseignement. A plus long terme, ce groupe pourra favoriser la généralisation de ce que l'expérimentation suggérera comme "succès transportable".

PROJET EXPERIMENTAL DE FORMATION DES MAITRES POUR L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL
(PERFORMA) (Université de Sherbrooke)

CONSIDERANT:

- a) l'avis d'opportunité favorable du ministère de l'Education qui d'ailleurs avait invité l'Université de Sherbrooke à lui proposer un programme de formation pédagogique destiné aux maîtres de l'enseignement collégial;
- b) les avis favorables des experts qui ont souligné en particulier l'intérêt de ce programme expérimental d'enseignement individualisé;

RECOMMANDATION:

Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur:

d'approuver le programme pour une période expérimentale de trois ans.

Date de l'adoption: le 1er février 1974.

VERNEMENT
DU QUÉBEC
MINISTÈRE
L'ÉDUCATION
BUREAU DU
S-MINISTRE
GOUVERNEMENT
QUEBEC

Québec, le 20 août 1973

Monsieur Louis-Paul Dugal, président
Comité des programmes
Conseil des universités
2700, boulevard Laurier
Québec 10.

Objet: Programme de formation pédagogique
pour les professeurs de l'enseigne-
ment collégial (PERFORMA)

Monsieur le président,

Pour donner suite à la lettre que monsieur Louis Gendreau a adressée, au nom de votre comité, à monsieur Gaston Denis, le 24 juillet dernier, je vous présente l'avis du ministère de l'Education sur l'opportunité d'inaugurer, à l'Université de Sherbrooke, le nouveau programme de formation pédagogique destiné aux maîtres de l'enseignement collégial que cette université a présenté pour approbation sous le nom de PERFORMA et qu'elle se propose de mettre en œuvre à compter de septembre 1973.

Prenant en considération:

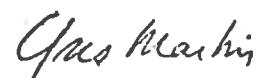
- 1^o que la Direction générale de l'enseignement supérieur a demandé à l'Université de Sherbrooke de préparer et de soumettre pour approbation dans les meilleurs délais un programme de formation pédagogique pour les maîtres de l'enseignement collégial;
- 2^o que, pour répondre à cette demande, l'Université de Sherbrooke a élaboré, sous le nom de PERFORMA, le projet de programme qu'elle soumet actuellement;

- 3^o que, dans l'élaboration de ce programme, l'Université de Sherbrooke a travaillé en concertation avec le milieu collégial et selon les instructions fournies par la Commission de la formation du personnel du système scolaire;
- 4^o que ce programme répond aux exigences du Règlement numéro 4 du ministre de l'Education et aux règles d'aménagement qui en régissent l'application;

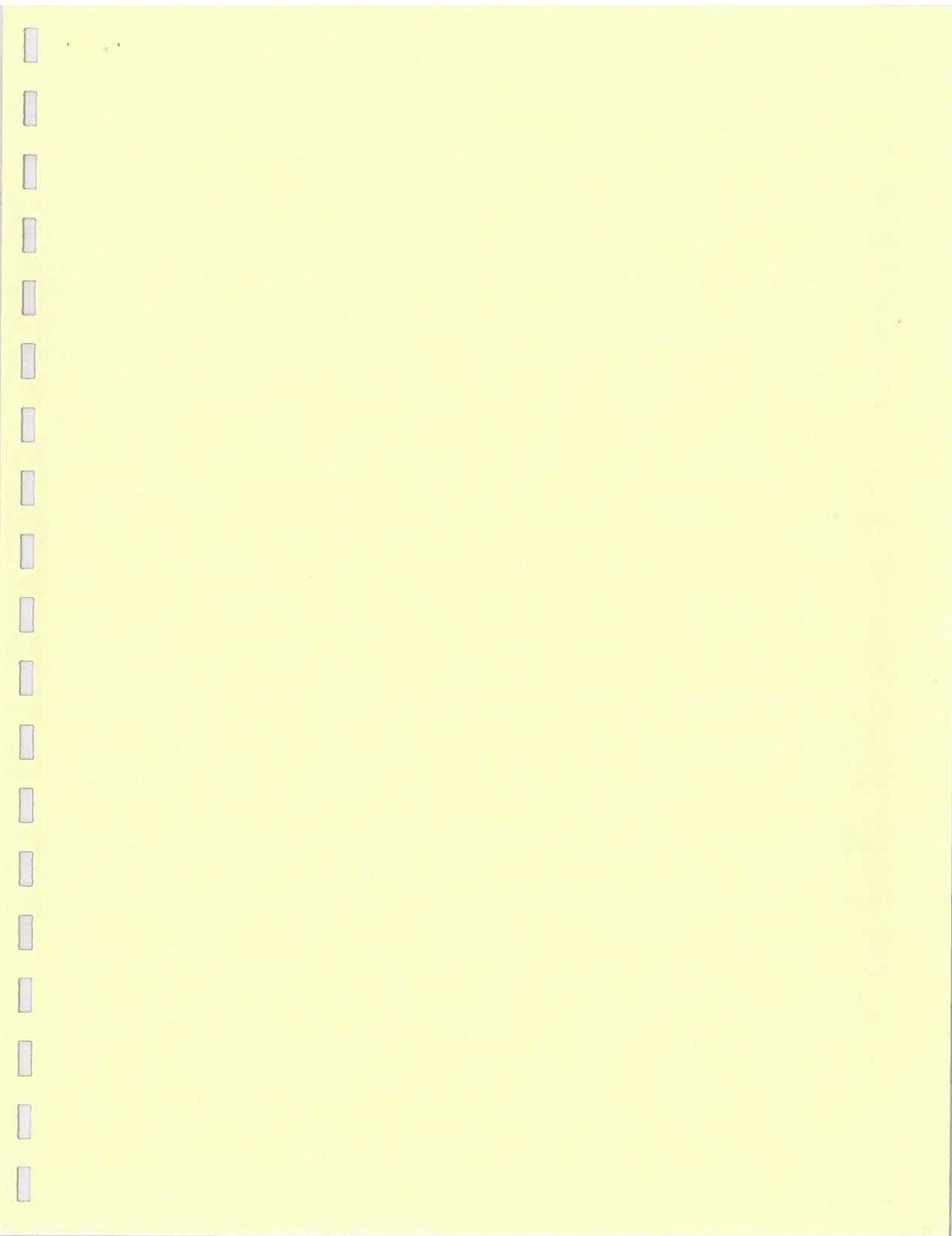
Le ministère de l'Education croit opportun que ce programme de formation pédagogique soit approuvé à titre expérimental pour une période de trois ans à compter de septembre 1973 et que l'Université de Sherbrooke soit autorisée à le mettre en oeuvre à l'intention des professeurs de l'enseignement général du niveau collégial selon les modalités prévues dans le dossier de présentation.

Vu le caractère innovateur du programme PERFORMA, le ministère de l'Education croit utile d'aviser l'Université de Sherbrooke qu'elle devra présenter à la Direction générale de l'enseignement supérieur une évaluation de l'expérimentation de ce programme au terme de la période d'approbation afin de permettre un jugement éclairé sur l'opportunité d'en renouveler l'approbation.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Yves Martin
Sous-ministre



SECTION 2

MAITRISE EN TECHNOLOGIE EDUCATIVE
(Université de Sherbrooke)

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
Ministère de l'Éducation
1035, de la Chevrotière, 11e
Québec, G1R 5A5

MAITRISE EN TECHNOLOGIE EDUCATIVE (RESUME)

Introduction

De toutes les innovations récentes apportées au domaine de l'éducation, le développement de la technologie éducative représente un des éléments majeurs. Dépassant déjà son rôle original de support d'un enseignement traditionnel, la technologie éducative subit la transition de son adolescence à sa maturité, et manifeste de plus en plus une préoccupation en regard de la planification et la mise sur pied de systèmes cohérents d'enseignement qui assurent la coordination et l'intégration de diverses ressources éducatives, audio-visuelles ou autres. Avec cette orientation plus étendue, la technologie éducative est à même d'apporter une contribution considérable au renouveau pédagogique qu'exige la réalité scolaire contemporaine.

C'est dans cette optique que la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke propose un programme professionnel de deuxième cycle en technologie éducative. Cette maîtrise professionnelle, programme de 45 crédits offert à temps partiel, veut assurer aux enseignants de la région de Sherbrooke non seulement une formation en techniques audio-visuelles, mais fournir en même temps de l'information sur la psychopédagogie des moyens technologiques de l'enseignement aussi bien que sur les stratégies de l'intégration et de l'application de ces moyens et du développement du système éducatif. Profitant du fait que la clientèle visée se compose de maîtres en exercice, le programme souligne l'aspect pratique de l'application des connaissances acquises à des situations réelles. A cette fin, la plupart des cours invitent les étudiants à élaborer les projets de production et de développement qui seront réalisés dans leur milieu de travail. Ce faisant, le programme vise à répondre aux besoins professionnels immédiats des étudiants inscrits au programme de même qu'aux besoins de renouveau pédagogique ressentis par les enseignants de la région desservie par l'Université.

Le besoin d'un programme du type proposé a été confirmé auprès de la clientèle éventuelle grâce à un sondage effectué dans le milieu. Sans faire un sommaire complet de ce sondage, il faut quand même souligner certains points qui en ressortent. Dans un premier temps, la majorité des enseignants et des administrateurs consultés s'affirment défavorisés par rapport à la technologie éducative à cause de l'absence de tout programme en ce domaine dans la région de Sherbrooke. Qui plus est, ils ressentent le besoin d'une formation qui fournirait non seulement une habileté en techniques de production, mais aussi des stratégies d'intégration et de développement qui leur permettraient d'améliorer leur enseignement en son entier.

En ce qui concerne la structure et le contenu du programme, la majorité des personnes consultées sont d'opinion que les cours offrent une matière qui est à la fois utile et pertinente même si certains ont proposé de légères modifications au programme dont il sera peut-être possible de tenir compte.

L'enthousiasme manifesté par la plupart des personnes soumises à l'enquête semble surmonter même certaines difficultés pratiques qui pourraient se présenter aux étudiants éventuels. Les contraintes imposées par les obligations familiales, l'éloignement et les frais de scolarité n'empêchent pas la majorité de penser très sérieusement à s'inscrire au programme. Ceci est vrai même dans les cas où l'employeur ne paierait pas les frais de scolarité.

En somme, cette enquête nous confirme dans notre opinion que le programme de maîtrise en technologie éducative arrive à point. Les objectifs visés répondront aux besoins ressentis par les éducateurs de la région de Sherbrooke. La structure et le contenu du programme conviennent à la clientèle éventuelle et permettront aux étudiants inscrits de repenser et de renouveler leur enseignement. Grâce à ce programme, la Faculté sera donc en mesure d'être plus présente à un milieu au service duquel sont déjà ordonnés tous ses programmes.

MAITRISE EN TECHNOLOGIE EDUCATIVE
(Université de Sherbrooke)

CONSIDERANT:

- a) l'avis d'opportunité défavorable du ministère de l'Education, principal employeur éventuel des diplômés de ce programme;
- b) l'inutilité de soumettre ce projet au Comité d'évaluation de la CREPUQ pour avis de qualité suite au considérant précédent;

RECOMMANDATION:

Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'Enseignement supérieur

de refuser le programme.

Date de l'adoption: le 1er février 1974.

REÇU

10.

JAN 21 1974

CONSEIL DES
UNIVERSITÉS

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC
MINISTÈRE
L'ÉDUCATION
BUREAU DU
S-MINISTRE
GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Québec, le 8 janvier 1974

Monsieur Louis-Paul Dugal, président
Comité des programmes
Conseil des universités
2700, boulevard Laurier
Québec.

Objet: Maîtrise en technologie éducative
de l'Université de Sherbrooke

Monsieur le président,

Pour donner suite à la demande que monsieur Blaise Datey a transmise à monsieur Gaston Denis, au nom du Comité des programmes, dans sa lettre du 28 novembre dernier, je vous communique l'avis du ministère de l'Education sur l'opportunité d'inaugurer à l'Université de Sherbrooke le programme de la Maîtrise en technologie éducative que cette institution a présenté pour approbation en vue de le mettre en œuvre à compter de septembre 1974.

Voici donc cet avis: le ministère de l'Education croit qu'il n'est pas opportun d'approuver l'inauguration du programme de la Maîtrise en technologie éducative présenté par l'Université de Sherbrooke parce que ce programme ne répond pas aux besoins prioritaires du milieu scolaire et que l'implantation d'un tel programme dans cette université ne correspond pas aux perspectives actuelles de développement de l'enseignement supérieur en ce qui concerne le choix de centres spécialisés pour des études avancées dans le domaine des techniques modernes d'éducation.

Cet avis est fondé sur les considérations suivantes:

- 10 le besoin prioritaire du milieu scolaire en ce qui concerne les techniques modernes d'enseignement se définit principalement par une formation de base dans ce domaine, formation qui devrait être acquise par tous les futurs maîtres au cours de leur formation initiale et offerte à tous les maîtres en exercice qui ne la possèdent pas déjà;

- 2^o pour ce qui concerne les enseignants en exercice, cette formation de base en technologie éducative pourrait être dispensée dans le cadre d'un programme de certificat (30 crédits) et un tel programme devrait être offert à tous les enseignants en exercice afin de leur permettre de choisir judicieusement et d'utiliser efficacement les moyens d'enseignement qui leur sont proposés par les progrès de la technologie et qui sont mis à leur disposition par les institutions d'enseignement;
- 3^o le programme proposé par l'Université de Sherbrooke est présenté à titre de programme professionnel de deuxième cycle; il ne serait offert qu'aux détenteurs d'un diplôme de premier cycle en formation de maîtres ou en sciences de l'éducation; il ne serait donc pas accessible à tous les enseignants en exercice;
- 4^o un programme de maîtrise en technologie éducative devrait être destiné à la formation d'une élite professionnelle ayant pour rôle spécifique d'apporter un appui professionnel et un encadrement administratif à l'action des praticiens de l'enseignement. Il va sans dire qu'un tel programme vise une clientèle plutôt restreinte étant donné le nombre limité de postes à pourvoir en milieu scolaire par des spécialistes appartenant à cette élite. Un programme de cette nature est donc un programme à vocation provinciale plutôt que régionale puisqu'il doit recruter sa clientèle dans l'ensemble du Québec en vue de préparer des spécialistes pour l'ensemble des régions de ce même territoire.
- 5^o un véritable programme de maîtrise professionnelle en techniques modernes d'éducation devrait normalement s'articuler à une formation initiale dans ce domaine; la recherche et l'enseignement que supposent des études avancées dans ce domaine nécessite le regroupement des compétences humaines et des ressources techniques dont dispose actuellement le Québec. Ce regroupement devrait être effectué dans un nombre restreint d'universités, choisies en raison de leur développement actuel dans ce domaine et appelées à devenir des centres spécialisés en techniques modernes d'éducation selon la formule des Media Centers. La région de Montréal nous semblerait particulièrement désignée à cause de sa situation stratégique par rapport au Service des moyens d'enseignement du ministère de l'Education et aux autres organismes de recherche et de production en technologie de l'éducation;

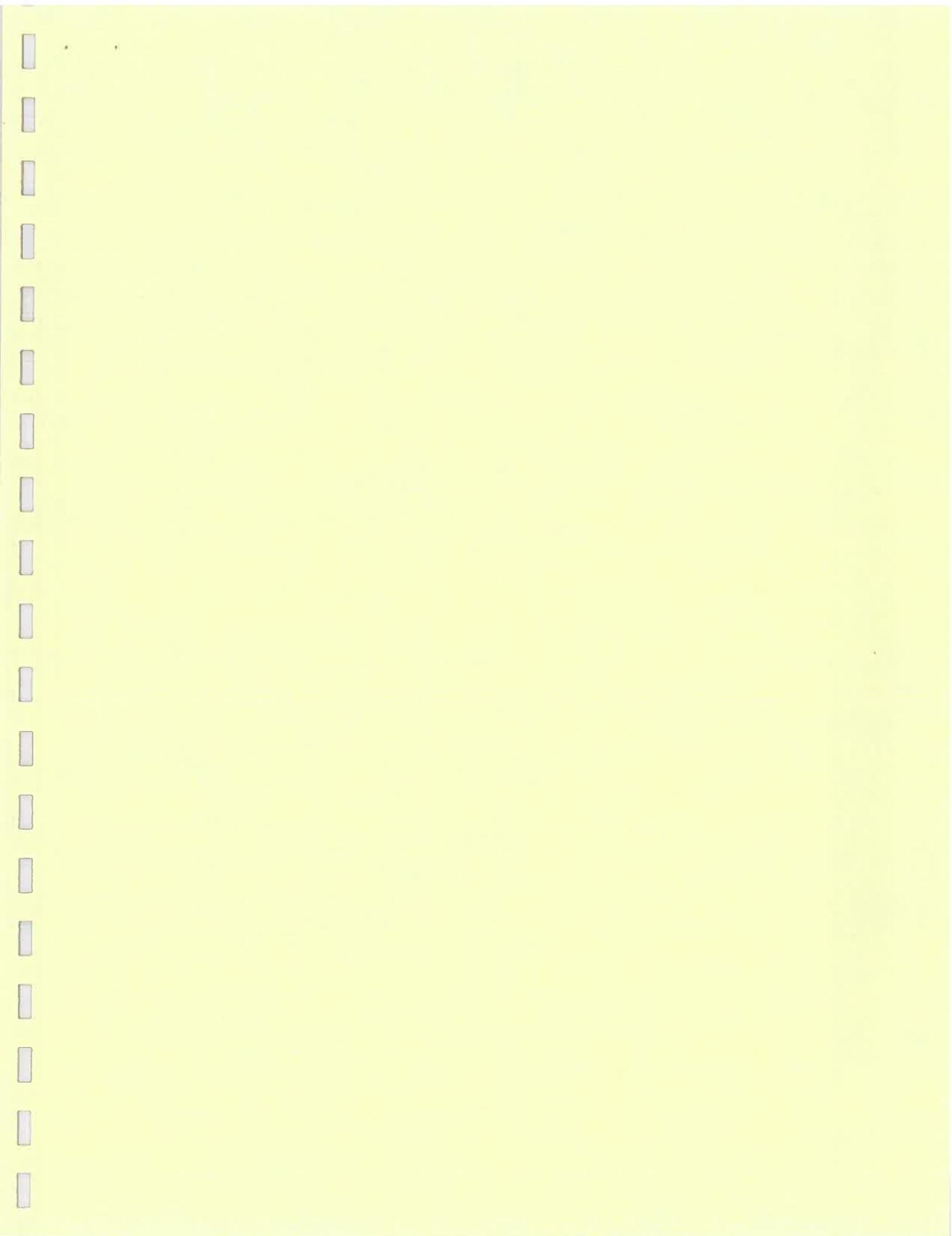
60 nous apprécions l'intérêt que manifeste l'Université de Sherbrooke pour le perfectionnement des maîtres en technologie de l'éducation, mais nous apprécierions que cette université, dans un premier temps, consacre ses efforts à la mise en oeuvre d'un programme de certificat en techniques modernes de l'éducation qui serait offert, sous le régime des études à temps partiel, à titre de perfectionnement professionnel, aux maîtres en exercice et aux autres spécialistes de l'éducation de la région de l'Estrie.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre

Pierre Martin

Pierre Martin



SECTION 3

BACHELOR OF EDUCATION (TEACHING ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE)
(Sir George Williams)

BACHELOR OF EDUCATION (TEACHING ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE) (SGW)

RESUME

I INTRODUCTION

Au printemps 1972, l'Université Sir George Williams soumettait au Comité des programmes un projet pour une Maîtrise ès Arts Enseignement de l'anglais, langue seconde. Par la suite, le Ministère de l'Education émit un avis selon lequel une priorité plus grande devrait être accordée à la formation des maîtres au niveau du premier cycle. En conséquence, l'Université reçut l'appel d'un projet pour un grade au premier cycle, avec options pour l'enseignement élémentaire et pour l'enseignement secondaire. En réponse, l'université soumet maintenant un tel projet. Elle y ajoute un projet pour un certificat de trente crédits, qui incorpore les éléments qui constituent actuellement notre programme d'été dans l'enseignement de l'anglais langue seconde. L'Université désire indiquer son intention de modifier le projet de maîtrise, pour tenir compte du programme de baccalauréat. Elle soumettra ces modifications, en temps et lieu.

II BUTS

Les buts de l'Université sont doubles:

- A Offrir un programme de premier cycle d'une bonne tenue académique, qui préparera du personnel spécialisé pour l'enseignement de l'anglais langue seconde aux niveaux élémentaires et secondaires du système scolaire québécois.
- B Offrir, grâce au certificat, une occasion pour les maîtres en exercice de se perfectionner dans l'enseignement de l'anglais langue seconde.

III RAISONS MOTIVANT LE PROJET

- A Donner suite à la requête du Ministère de l'Education, telle qu'indiquée dans l'**AVIS SUR L'OPPORTUNITE D'INAUGURER LE PROGRAMME DU MASTER OF ARTS IN THE TEACHING OF ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE PRÉSENTE POUR APPROBATION PAR L'UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS**, du Ministère de l'Education, Directeur général de l'enseignement supérieur, Commission de la formation du personnel du système scolaire, en date du 12 décembre, 1972.
- B Tirer profit de l'expérience acquise par l'Université et démontrer par ses activités - variées et couronnées de succès - dans les domaines de l'enseignement de l'anglais langue seconde et dans la formation des maîtres d'anglais langue seconde.

- C Offrir à un grand nombre d'étudiants les facilités d'accès propres à l'Université en raison de sa situation centrale dans la métropole.
- D Offrir à ceux qui veulent se perfectionner tout en conservant leur emploi les avantages d'une université qui a l'habitude de faire face aux besoins des étudiants à temps partiel.

IV INSCRIPTIONS PREVUES

Nous anticipons les niveaux suivants d'admission annuelle:

Etudiants à temps plein	120
Etudiants à temps partiel:	
Baccalaureat	30
Certificat	45

Sur la base des chiffres sus-mentionnés, le programme une fois qu'il fonctionnera à plein régime, comprendra environ 575 étudiants.

V PROGRAMME D'ETUDES

Le programme mis au point par une équipe d'experts de Sir George Williams a pour but de répondre aux requêtes formulées par l'AVIS SUR L'OPPORTUNITE D'INAUGURER LE PROGRAMME DU MASTER OF ARTS IN THE TEACHING OF ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE PRÉSENTE POUR APPROBATION PAR L'UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS, du Ministère de l'éducation, Directeur général de l'enseignement supérieur, Commission de la formation du personnel du système scolaire, en date du 12 décembre, 1972.

La formation se concentre sur des domaines qui jusqu'à maintenant ont été négligés par les autres universités. L'accent porte sur la langue et la didactique plutôt que sur la littérature, ce qui nous semble essentiel à la bonne marche du programme. On y trouve trois catégories de cours:

Psycho-pédagogie
Etudes anglaises
Linguistique appliquée (TESL)

L'étudiant inscrit au baccalaureat fera un stage d'environ 275 heures. Ce stage comprendra observation, collaboration avec un maître et pratique de l'enseignement. Ces activités seront poursuivies dans les écoles mais aussi à l'Université avec emploi d'écran vérificateur (enregistrement magnétoscopique). Les professeurs tiendront des rencontres régulières avec les étudiants, en groupe et individuellement, pour analyser et évaluer leur performance.

VI NORMES D'ADMISSION

A Pour le baccalauréat:

Certificat d'études collégiales préuniversitaires ou l'équivalent

B Pour le certificat:

Un brevet d'enseignement approprié ou une expérience suffisante de l'enseignement.

C Les candidats à l'admission aux deux programmes devront satisfaire aux exigences linguistiques suivantes:

1. les étudiants francophones et autres étudiants pour lesquels l'anglais n'est pas la langue maternelle - une maîtrise suffisante de l'expression orale en anglais;
2. les étudiants de langue anglaise - une maîtrise suffisante de l'expression orale en français.

VII CORPS PROFESSORAL

Une fois en plein régime le programme exigera un total de 35 professeurs. Ces postes devront être créés. L'Université actuellement compte sept professeurs hautement qualifiés qui pourraient être attribués à ce programme. Leurs activités actuelles d'enseignement devraient alors être assumées par d'autres professeurs.

VIII COUT

Il faut souligner que le projet de baccalauréat comporte à la fois des cours nouveaux et des cours déjà existants. Afin de monter un programme de l'ampleur projetée, il sera nécessaire dans de nombreux cas d'offrir plusieurs sections du même cours. Rappelons que la discipline exige un enseignement par petits groupes. L'estimation des cours inclut un calcul réaliste des frais liés au programme de stage.

Estimation des dépenses annuelles	\$ 837,275
Estimation des revenus annuels	<u>216,900</u>
Estimation des frais arrêtés	<u>\$ 620,375</u> \$ 102,245

IX MISE SUR PIED DU PROGRAMME

Si nous recevons notification suffisamment tôt, nous sommes prêts à mettre le programme sur pied pour septembre, 1973.

BACHELOR OF EDUCATION (TEACHING ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE)
(Sir George Williams University)

CONSIDERANT:

- a) l'avis d'opportunité favorable du ministère de l'Education;
- b) la révision du premier projet et les précisions qui y ont été apportées;
- c) les avis favorables des nouveaux experts qui ont évalué le projet révisé;
- d) la priorité qui sera accordée à la candidature des professeurs en exercice étant donné le surplus de professeurs que l'on constate actuellement dans le système;

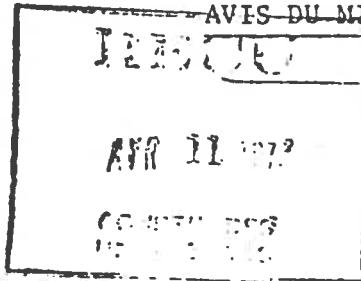
RECOMMANDATION:

Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'Enseignement supérieur:

d'approuver le programme.

Date de l'adoption: le 31 janvier 1974.

OUVERnement
DU QUÉBEC
MINISTÈRE
L'ÉDUCATION
BUREAU DU
MUS-MINISTRE
OUVERnement
QUEBEC



Québec, le 3 avril 1973

M. Louis-Paul Dugal, président
Comité des programmes
Conseil des Universités
2700, boulevard Laurier
Ste-Foy, Québec.

Monsieur le président,

Je désire, par la présente, vous communiquer l'avis du ministère de l'Education sur l'opportunité d'inaugurer, à l'Université Sir George Williams, les deux programmes mentionnés ci-après:

- 1° Bachelor of Education (Teaching of English as a Second Language, Elementary and Secondary options);
- 2° Certificate in the Teaching of English as a Second Language (Elementary and Secondary options).

Les motifs qui servent de fondement à notre avis d'opportunité au sujet du Bachelor of Education ont été exposés à l'occasion d'une étude que nous vous avons transmise concernant le programme du Master of Arts in the Teaching of English as a Second Language qui a déjà été présenté pour approbation par l'Université Sir George Williams. Dans cette étude, nous avons exposé les raisons pour lesquelles nous souhaitons l'implantation, à l'Université Sir George Williams, d'un programme de premier cycle visant la formation des maîtres d'anglais, langue seconde.

Pour ce qui concerne le programme du Certificate in the Teaching of English as a Second Language, notre avis d'opportunité est fondé sur le fait qu'en présentant ce programme l'Université Sir George Williams répond à une demande qui a été adressée aux institutions de formation de maîtres par le ministère de l'Education en vue de favoriser le perfectionnement des maîtres

en exercice dans l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, soit au niveau élémentaire ou au niveau secondaire.

Voici donc notre avis d'opportunité concernant l'inauguration de ces deux programmes:

1^o Bachelor of Education (E.S.L.)

Le ministère de l'Education considère que ce programme répond adéquatement aux besoins du système scolaire et qu'il est conforme aux exigences du Règlement numéro 4 du ministère de l'Education; en conséquence, nous croyons opportun qu'il soit mis en oeuvre à l'Université Sir George Williams à compter de septembre 1973.

2^o Certificate in the Teaching of English as a Second Language

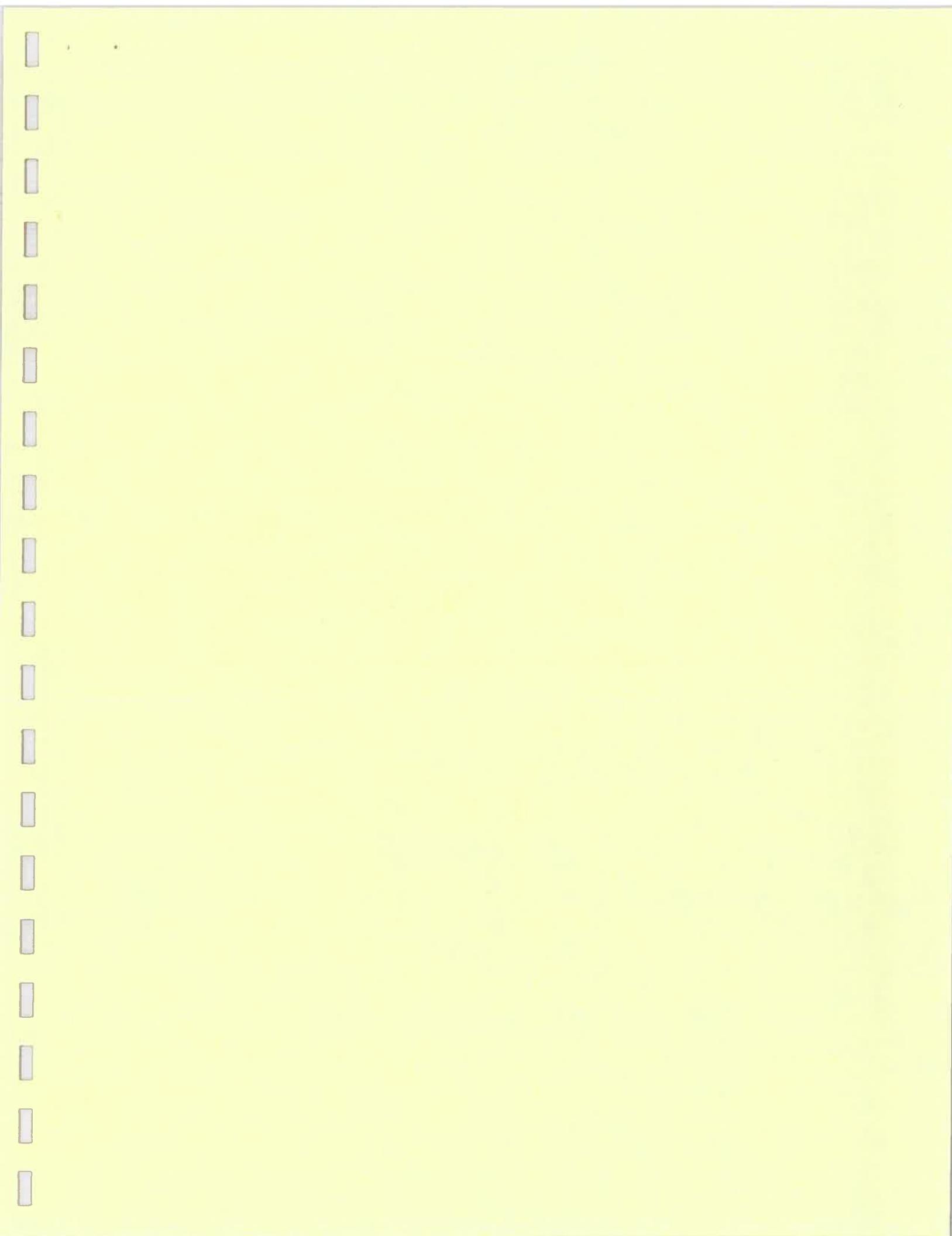
Considérant que ce programme répond à un urgent besoin de perfectionnement des maîtres en exercice dans l'enseignement de l'anglais, langue seconde, et qu'il est conforme à la politique du ministère de l'Education dans cette matière, nous sommes d'avis qu'il est opportun d'en approuver l'implantation à l'Université Sir George Williams et d'en favoriser la mise en œuvre selon des modalités à déterminer en concertation avec la Direction générale de l'enseignement supérieur.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre



Yves Martin



SECTION 4

**MAITRISE EN SCIENCES DE LA TERRE: GEOLOGIE DU QUATERNaire
(UQAM)**

Projet de Programme de Maîtrise

SCIENCES DE LA TERRE
(Géologie du Quaternaire)
U.Q.A.M.

Résumé du dossier de Présentation

Le projet de programme soumis ici en est un de recherche en géologie du Quaternaire. C'est dire que l'approche sera celle des sciences dites physiques et exactes. Puisque c'est un programme de recherche, il doit être conçu de façon à ce que l'étudiant qui aura obtenu une Maîtrise en Sciences de la Terre (Géologie du Quaternaire) puisse être capable de poursuivre dans d'autres universités des études doctorales sans exigences supplémentaires.

C'est pourquoi il est essentiel que l'objet Quaternaire soit abordé par les méthodes classiques: études sédimentologiques, géochimiques, minéralogiques, paléontologiques et pétrologiques. Ainsi, il sera possible de faire une cartographie systématique des dépôts meubles du Québec et de définir la stratigraphie, les variations du climat et la paléogéographie du Quaternaire. Ces données permettent de tirer les renseignements les plus utiles pour l'aménagement du territoire, par une meilleure connaissance de nos sols (pédologie) et des ressources en eau (hydrologie et hydrogéologie) et de toutes informations nécessaires pour créer les meilleures conditions d'environnement. C'est pourquoi les cours proposés ne font qu'indiquer l'étendue du champ à couvrir. Le choix de cours se situera autour de 9 en fonction des ressources humaines et physiques disponibles.

Nos ressources étant limitées, nous avons donc fait appel aux personnes oeuvrant déjà dans ce domaine soit comme géologues, ou géographes pour relever avec nous cet immense défi que représente l'étude systématique de la géologie du Quaternaire du Québec. La réponse enthousiaste reçue nous a encouragés à relever ce défi. L'objectif immédiat sera la grande région montréalaise et les basses terres du St-Laurent. Cet objectif pourra s'étendre par la suite proportionnellement à la clientèle étudiante qui s'intéressera au programme.

En un mot, le programme que l'UQAM vous soumet est en même temps la base et l'annonce d'une mission: l'étude systématique des dépôts meubles du Québec. En Ontario, un programme analogue pour ne pas dire similaire a été confié à BROCK University, une jeune université qui a son programme de Maîtrise en géologie du Quaternaire depuis deux ans. D'ores et déjà, Brock a la mission du Quaternaire pour l'Ontario. C'est ce que nous voulons faire pour le Québec.

2. Objectifs du programme
 (cf. p. 13 du dossier remis)

E. Situation du programme

a) au Québec

Bien qu'il y ait au Québec quelques professeurs-chercheurs qui travaillent sur le Quaternaire, il n'existe aucun programme de Maîtrise comme tel en Géologie du Quaternaire.

C'est pourquoi, en octobre 1971, jugeant que l'étude du Quaternaire était négligée au Québec, la Section Géomorphologie et Quaternaire de l'ACFAS, exprimait par la voix de son secrétaire, Monsieur Jean-Claude DIONNE, "le souhait que le Conseil des universités du Québec favorise la création prochaine dans une université francophone du Québec d'une unité d'enseignement et de recherche consacrée au Quaternaire". (cf. ANNEXE II-C-5, p. 152)

Le professeur Rhodes W. FAIRBRIDGE, de Columbia University, souligne dans une lettre qu'il nous adressait en avril 1973 l'importance de faire l'étude systématique de la Géologie du Quaternaire du Québec qui a été jusqu'ici très négligée (cf. ANNEXE II-C-6, p. 152a) (Copie de cette lettre a été oubliée, 10 copies sont jointes ici).

b) en Amérique du Nord et en Europe

Au Canada, l'Université de Waterloo (Ont) n'aborde le Quaternaire que par le biais de la géologie de l'environnement, British Columbia traite bien du Quaternaire, mais on comprendra que la glaciologie retienne l'attention. C'est Brock University qui offre le programme le plus cohérent et systématique en géologie du Quaternaire. Le dépliant 1973-74 définit la situation comme suit: "The Department of Geological Sciences offers a programme of Study leading to the master of Science (M.Sc.) degree in geology. The Department's primary field of interest is Quaternary geology, including geology, hydrogeology, palynology, landscape geochemistry, geochronology, environmental geology and arctic studies. The Department will be unique among Canadian geology Departments in that its primary focus will be Quaternary geology which itself will be directly concerned with main current environmental problems".

L'Etude no. 13 du Conseil des Sciences du Canada (1971): Les Sciences de la Terre au Service du pays, souligne plusieurs fois l'importance de l'étude du Quaternaire au Canada.

"On devrait accélérer les travaux de cartographie et de recherche géoscientifique sur les matériaux superficiels et les formes de relief pour répondre aux exigences d'une meilleure utilisation des terres et permettre une exploitation judicieuse des ressources renouvelables... Il faut étoffer les effectifs actuels et encourager la recherche sur les problèmes particuliers au Canada, tels ceux du Bouclier Précambrien des

terrains nordiques et de la géologie du Quaternaire... On devrait établir des centres d'excellence au Canada: études océanographiques, études sur le Précambrien, études sur le Quaternaire". (pp. 6,7,13, 285,287 et passim) (cf. ici, ANNEXE II-B-1, p. 139).

Le Dr Yves O. FORTIER (ex-Directeur de la Commission Géologique du Canada) nous adressait une lettre en mai 1971 à titre de Directeur de ladite Commission où il soulignait que "L'absence d'un département de géologie spécialisé dans les problèmes du Quaternaire est une lacune que le Québec se doit de combler le plus tôt possible". Il y offrait du même coup, les services de la Commission qui octroie des bourses ou fournit un support financier pour patronner "un programme de recherche qui peut déboucher sur une thèse de maîtrise ou plus souvent de doctorat ... L'expansion urbaine et la nécessité d'un aménagement rationnel du territoire exigent des quaternaristes chevronnés". (cf. ici, ANNEXE II-C-7 p. 154)

Aux Etats-Unis, il existe plusieurs Universités offrant des programmes d'études avancées en Quaternaire. Malheureusement, un bon nombre de ces programmes sont axés sur des spécialisés comme l'hydrologie, l'hydrogéologie, la pédologie et la géologie de l'environnement. Toutefois, il faut noter que certains programmes présentent une structure académique aussi cohérente, aussi fondamentale et substantielle que celui de Brock University, c'est le cas notamment pour prendre un exemple près du Québec, du programme Quaternaire du Département of Geological Sciences de University of Maine.

En Europe, plusieurs Universités offrent depuis longtemps des programmes de recherche en Quaternaire: en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie.

Conclusion

Si ce programme est nouveau au Québec, il n'invente rien, sauf que comme ceux de Brock et du Maine, il procède de l'approche fondamentalement géologique c'est-à-dire de l'approche des sciences physiques et exactes.

MAITRISE EN SCIENCE DE LA TERRE: GEOLOGIE DU QUATERNAIRE
(UQAM)

CONSIDERANT:

- a) les avis favorables des experts
- b) la recommandation suivante de l'OSA:

QU'elle [l'Université du Québec à sa constituante de Montréal] oriente son activité de recherche vers la géologie du quaternaire afin de pouvoir implanter un programme de 2ième cycle dans ce domaine lorsqu'elle aura satisfait aux critères de qualité du Comité conjoint des programmes [Rapport No 3, p. 17] ;

RECOMMANDATION

Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'enseignement supérieur:

d'approuver le programme.

Date de l'adoption: 1er février 1974.

REÇU
25

MAR 11 1974

CONSEIL DES
UNIVERSITÉS

Québec, le 8 mars 1974

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DIRECTION
GÉNÉRALE DE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Monsieur Blaise Datey, Secrétaire
Comité conjoint des programmes,
Conseil des Universités,
2700 Boul. Laurier, 8e étage,
QUEBEC.

Monsieur le Secrétaire,

Le Comité directeur de l'Opération Sciences Fondamentales a examiné au cours de sa réunion du jeudi 7 mars 1974 le programme de Maîtrise en Sciences de la Terre (Géologie du Quaternaire) présenté par l'Université du Québec à Chicoutimi et dont vous nous aviez fait récemment parvenir un exemplaire.

Le Comité est d'avis que le programme entre dans le champ couvert par l'Opération Sciences Appliquées et qu'il correspond à la sixième recommandation formulée par l'OSA dans son rapport N° 3 en février 1973.

Le Comité se demande toutefois si le diplôme auquel conduit ce programme ne devrait pas s'appeler Maîtrise en Sciences Appliquées (Géologie) plutôt que Maîtrise (M. Sc.) Sciences de la Terre.

Naturellement, l'Opération Sciences Fondamentales tiendra compte de l'orientation particulière de ce programme dans son étude d'ensemble des sciences de la Terre.

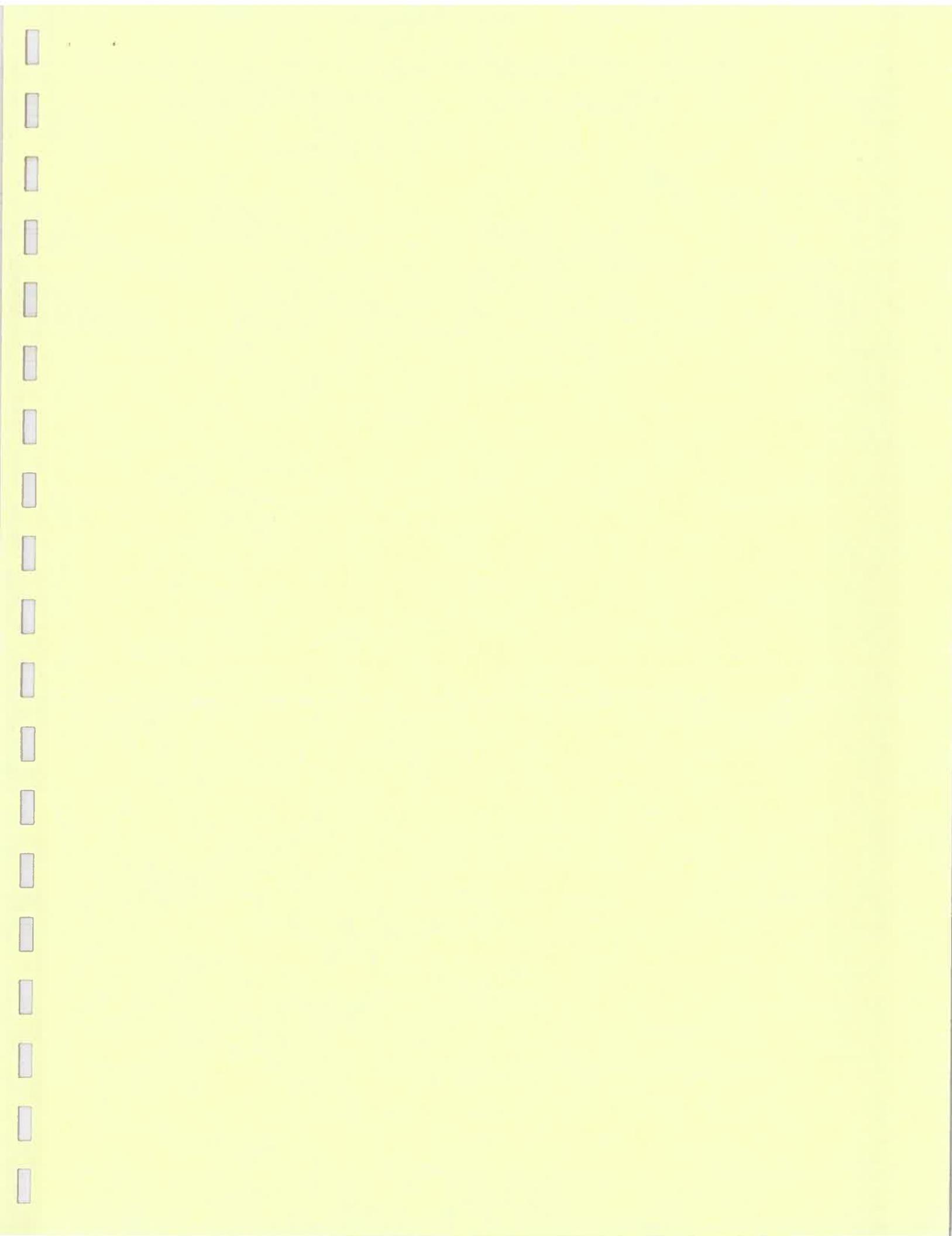
Je vous remercie d'avoir bien voulu nous informer au sujet de ce programme et je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire exécutif,

Fernand Bonenfant
FERNAND BONENFANT

FB/mjr

cc.: Louis-Marc Gauthier
Coordonnateur des Sciences Appliquées



SECTION 5

**PROJET DE PROGRAMMES DE BACCALAUREAT EN TECHNOLOGIE
(U.Q., Ecole supérieure de Technologie)**

Résumé du dossier de présentation

BACCALAUREAT EN TECHNOLOGIE

OBJECTIFS DU BACCALAUREAT EN TECHNOLOGIE

- Formation scientifique et technique

le programme vise à donner au diplômé une formation scientifique très pratique qui lui permettra d'assumer l'organisation, le contrôle et la direction des opérations dans les différentes entreprises de production et de services

le programme s'appuie sur les connaissances technologiques reçues au CEGEP professionnel, et apporte un complément de connaissances scientifiques et technologiques plus poussées.

- Formation humaine et administrative

le programme vise à donner au diplômé une bonne connaissance des aspects socio-économiques et administratifs des différents problèmes rencontrés dans les diverses entreprises, et en particulier dans l'industrie

- Langue et travail

le programme vise également à ce que le diplômé possède une bonne maîtrise de la langue française et anglaise, afin de pouvoir travailler à l'aise dans le contexte linguistique particulier au Québec, à l'intérieur du contexte technologique nord-américain.

- Expérience pratique

le programme vise à faciliter l'insertion du futur diplômé dans son milieu de travail, et à rendre plus facile son adaptation aux changements technologiques et autres qui s'y produisent

le programme prévoit une interrelation continue entre la formation à l'école et la formation dans l'industrie. Cet apprentissage industriel prendra plusieurs formes:

- cours assumés par des professionnels du milieu industriel
- stages des étudiants dans l'industrie, et encadrement par des gens de l'industrie
- visites industrielles organisées

par ailleurs, l'industrie sera invitée à participer activement à la préparation, à l'organisation et à la révision des programmes, ainsi qu'à la direction même de l'école

LES ETUDIANTS INTERESSES PAR LA TECHNOLOGIE

- Les diplômés du CEGEP professionnel

Le programme de baccalauréat en technologie a été conçu spécialement pour les finissants du CEGEP professionnel, les diplômés des différents programmes appropriés d'Electrotechnique et de Mécanique dans le secteur des techniques physiques.

- Les techniciens déjà au travail

Le programme de technologie s'adresse également à tous les techniciens déjà engagés sur le marché du travail, et qui ont une formation appropriée

DUREE DU PROGRAMME

Le programme de baccalauréat en technologie s'étendra sur quatre sessions de 15 semaines, soit deux années universitaires complètes, entre lesquelles seront intercalés des stages dans l'industrie et un projet industriel, comptant pour 12 crédits sur un total de 72 crédits.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Chacun des programmes comportera des cours en sciences humaines et administratives, en sciences fondamentales (principalement en mathématiques et mathématiques appliquées) et des cours de spécialisation adaptée à l'orientation spécifique de chacun des programmes

les deux programmes offerts auront en commun 7 cours en sciences fondamentales, humaines et administratives

selon leur orientation et leur intérêt, les étudiants pourront choisir 5 cours sur les 20 prévus au programme, dont 2 cours de sciences humaines et administratives et 3 cours de spécialisation

cours	nombre	crédits
sciences humaines et administratives	5	15
sciences fondamentales	5	15
spécialisation	10	30
total/cours	20	60
stages et projet industriels		12
pour l'ensemble du programme		72

les programmes sont encore à l'étude et sont sujets à des révisions mineures.

CONDITIONS D'ADMISSION

les candidats désireux d'être admis à l'un ou l'autre des programmes offerts devront faire parvenir leur demande au plus tard le 30 avril 1974

pour être admis, les candidats doivent être munis d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent, dans l'un des programmes suivants:

- Electricité

- 243.01 - Electrodynamique
- 243.02 - Instrumentation et contrôle
- 243.03 - Electronique

- Mécanique

- 211.00 - Techniques des matières plastiques
- 241.01 - Techniques de fabrication mécanique
- 241.02 - Equipement motorisé
- 243.03 - Dessin de conception mécanique
- 245.02 - Applications thermiques du bâtiment
- 248.03 - Mécanique de marine
- 270.00 - Techniques métallurgiques
- 280.01 - Techniques de fabrication aéronautique

les candidats retenus devront passer une entrevue, au mois de mai, avec le comité de sélection, avant d'être admis

les techniciens au travail, âgés d'au moins 23 ans, qui ont terminé leurs études secondaires (11e année) et qui possèdent des connaissances et une expérience pertinentes, pourront être admis dans l'un des programmes de l'Ecole et ce, sur recommandation du comité de sélection concerné

le nombre d'admission sera limité à 50 étudiants par programme pour septembre 1974.

PERSPECTIVES DE CARRIERE

les diplômés de l'Ecole de technologie supérieure seront fortement recherchés, à cause de leur formation très pratique, par un nombre considérable de petites, moyennes et grandes entreprises oeuvrant tantôt dans le secteur secondaire, tantôt dans le secteur tertiaire de l'Economie québécoise

ils intéresseront les diverses entreprises et industries de transformation, de production et de distribution de biens de consommation, ainsi que les entreprises de services dans les domaines des communications, transport, énergie, etc....

les diplômés de l'Ecole seront particulièrement bien préparés à assumer des fonctions-clés dans les diverses opérations industrielles, d'autant plus qu'ils auront déjà acquis une certaine expérience dans l'industrie

les diplômés de l'Ecole sauront combler ainsi certains besoins exprimés depuis longtemps par le milieu industriel québécois.

BACCAULREAT EN TECHNOLOGIE (UQ)

CONSIDERANT:

- a) que le Comité conjoint des programmes reprend à son compte les observations des experts consultés;
- b) qu'il reprend aussi à son compte l'avis du Comité d'évaluation de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec);

RECOMMANDATION:

Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'Enseignement supérieur:

1. d'approuver le principe du "Projet de programmes de Baccalauréat en technologie" pour une période expérimentale de 5 ans mais d'en différer la mise en application à septembre 1975;
2. que l'Ecole de technologie supérieure qui doit assurer l'implantation du programme soit créée dès maintenant;
3. que cette Ecole, tout en étant affiliée à l'UQ, soit dotée d'une autonomie assez grande pour décider et agir selon ses objectifs propres, par exemple dans le choix de ses professeurs et dans les négociations de contrat de service avec des institutions autres que l'UQ;
4. que l'Ecole procède à l'engagement d'un noyau de professeurs, 5 ou 6 par exemple, un an avant l'ouverture du programme et qu'un budget de fonctionnement lui soit accordé à cette fin;
5. que l'équipe ainsi formée procède à la nécessaire révision du programme;
6. que les cours autres que ceux de technologie soient adaptés aux besoins de la clientèle spécifique de ce programme;
7. qu'il soit possible à des candidats avec des profils autres que le DEC (diplôme d'études collégiales) professionnel d'y être admis.

Date de l'adoption: le 1er mars 1974.



SECTION 6

PROGRAMME D'ETUDES SPECIALISEES EN MEDECINE FAMILIALE
(Université Laval)

RESUME DU DOSSIER DE PRESENTATION

- OBJECTIFS DU PROGRAMME DE MEDECINE FAMILIALEA - GENERAUX:

L'objectif premier du programme de médecine familiale de la faculté de médecine de l'Université Laval est de préparer le futur médecin de famille* à pratiquer une médecine globale (i.e. la prévention, le diagnostic, le traitement, et la réhabilitation pour les troubles généraux organiques et psychiques), de haute qualité, en assurant à la fois le premier contact et les soins de première ligne, l'orientation au besoin vers les autres sources ou niveaux de soins, ainsi que la continuité des soins.

Le programme de médecine familiale a en outre comme objectif général de tenir compte du futur milieu de travail du médecin de famille (v.g. le milieu urbain versus le milieu rural), et du fait que la médecine familiale n'est plus conçue de façon isolée mais à l'intérieur d'un système de santé où elle se situe au niveau des soins généraux et représente une approche multidisciplinaire et coordonnée pour maintenir et améliorer l'état de santé de l'individu, de la famille et de la population. Le médecin de famille devra coordonner les efforts de l'équipe multidisciplinaire tout en sauvegardant le plus possible le caractère "personnel" des soins.

B - PARTICULIERS:

Le programme de médecine familiale de la faculté de médecine de l'Université Laval s'inspire des objectifs du Collège des Médecins de famille du Canada, tout en les adaptant aux besoins et particularités qui lui sont propres, et à ces fins, poursuit les objectifs particuliers suivants:

* La famille est entendue ici dans son sens large et comprend toutes les cellules de la société considérées par rapport à leur habitat, d'où: la famille traditionnelle, le célibataire en chambre, etc....

1 - Donner la formation scientifique et clinique pour:

- a) l'utilisation des techniques modernes de prévention (éducation, dépistage sélectif, humanisation, etc....);
- b) le diagnostic et le traitement des maladies organiques et psychiques les plus fréquentes et ne requérant pas de soins spécialisés de même que la reconnaissance précoce d'entités cliniques graves en soi ou dans ses répercussions et nécessitant des soins spécialisés;
- c) la surveillance à long terme des maladies chroniques, des infirmités et des troubles émotionnels, incluant la prévention des complications, les traitements de troubles généraux, la réadaptation et la réhabilitation.

2 - Donner l'information et les connaissances nécessaires pour:

- a) l'utilisation des autres sources de services de niveau primaire (services infirmiers, soins à domicile, services sociaux, services d'éducation, etc....)
- b) l'utilisation des différentes sources de soins spécialisés pour le diagnostic, le traitement, la réadaptation et la réhabilitation.

3 - Développer les aptitudes et les attitudes permettant de:

- a) travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;
- b) coordonner les efforts des membres d'une équipe de soins.

PROGRAMME D'ETUDES SPECIALISEES EN MEDECINE FAMILIALE (Laval) .

CONSIDERANT:

- a) les avis favorables de qualité émis par les experts;
- b) la disponibilité de fonds rendant possible la création d'indispensables unités de soins familiaux;
- c) l'avis d'opportunité de l'OSS;
- d) l'avis du Comité d'évaluation.

RECOMMANDATION:

Le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'Enseignement supérieur:

d'approuver pour trois ans et sur une base temporaire et expérimentale le programme précité.

Date de l'adoption: le 6 décembre 1973.

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC
MINISTÈRE
L'ÉDUCATION
DIRECTION
NÉRALE DE
GNEMENT
UPÉRIEUR
GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Monsieur Louis-Paul Dugal
Président
Comité des programmes
Conseil des universités
2700 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

Québec, le 19 novembre 1973

REÇU

NOV 23 1973

CONSEIL DES
UNIVERSITÉS

re: Programme de médecine familiale, Faculté de Médecine,
Université Laval.

Monsieur Dugal,

Le Comité directeur de l'O.S.S. a discuté du programme précité à sa réunion du 2 novembre 1973 et m'a demandé de vous transmettre une réponse nuancée.

L'opportunité d'un tel programme est nettement discutable et un tel programme ne devrait être accepté que sur une base temporaire.

Plusieurs problèmes sont à examiner avant de plonger dans cette direction: il ne semble pas y avoir d'équation entre les intentions des initiateurs du programme et les moyens mis à leur disposition. Il est évident par ailleurs que la création de milieux de formation spécifiques (unités de santé familiale, clinique de consultation extra hospitalière, etc.) est nécessaire à la réussite d'un tel programme; l'utilisation de stages en milieu hospitalier sous la direction de médecins spécialistes ne constitue pas un milieu de formation suffisant ni même indiqué.

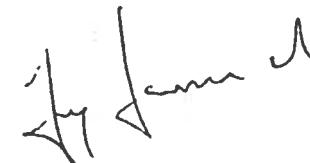
Si le milieu de formation spécifique devient une condition nécessaire, que faut-il alors penser des diplômés universitaires qui obtiendront un M.D. et se dirigeront en pratique générale sans avoir pu toucher à une formation spécifique. Voilà un problème plus général et plus grave. Si l'on accepte qu'il est nécessaire de prolonger la formation d'un an, il est sûrement futile de continuer les mêmes types de stages pendant une autre année. Pour mieux faire ce qu'on n'a pas bien fait, il est utile de créer de nouveaux moyens. Et tant qu'à mettre en place de nouveaux moyens, il est préférable d'en faire profiter le plus grand nombre au moment où ils sont aux études.

.../2

En effet, lors de la discussion et lors de conversations ultérieures, il est apparu que le taux de rétention dans ces programmes de "médecine de famille" est plutôt bas au point que très peu d'étudiants complètent la seconde année du programme (année après l'internat, équivalente à la Résidence I). Peut-être pourrions nous examiner ce point, car à ce moment, un tel programme devient caduque s'il ne conduit pas les étudiants inscrits à un diplôme quelconque, faute d'étudiants.

Personnellement, je crois que le vrai problème est plutôt de mieux préparer les étudiants en médecine à la médecine de famille en les intégrant à des milieux de formation intéressés à cet objectif et en continuant annuellement leur formation par de courts stages itératifs, choisis selon leurs besoins réels, tels que perçus dans leur milieu de travail.

Veuillez agréer, monsieur Dugal, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Guy Saucier
Président

